

EDITORIAL - PATRICK EXPERT

Merci !

Vous avez été très nombreux à participer aux élections municipales de mars dernier. Pourtant, ce n'était pas dans le cadre d'une campagne nationale. C'est dire votre attachement à la marche de notre commune. Vous lui avez offert un choix clair.

Sitôt élus, nous nous sommes mis à la tâche. Le dimanche suivant les élections, le conseil municipal m'a élu en tant que maire ainsi que les adjoints : Bruno GARABOS, Bernadette CARDON, Antoine DOS SANTOS et Christine CARTIER.

Nous avons restauré un climat de confiance au sein du conseil municipal, propice au travail en commun que nous vous devons. Nous remettons en marche les commissions qui préparent les décisions du conseil municipal et y inviterons des non élus. Nous avons proposé aux trois élus de l'opposition une place dans notre organisation qu'ils ont acceptée. Les élus de proximité ont été mis en place. Ce bulletin municipal les présente, avec leurs localisations et coordonnées. Ils sont joignables pour recueillir vos remarques, vos besoins et y apporter, dans la mesure du possible, des réponses.

Loupiac a repris sa place au sein de la communauté de communes où nombre de décisions influençant notre quotidien sont prises, comme le plan d'urbanisme (dont la finalisation est prévue pour 2024-2025) la culture, le tourisme, ou encore la collecte et le traitement des déchets, pour ne citer qu'eux.

Enfin, dans un délai très court lié aux circonstances, les budgets de notre commune ont été préparés et votés.

Pour autant, tout n'est pas réglé. L'état des tontes et des routes le montre, de même que les retards dans la facturation de la cantine. La situation financière de notre commune, sans être désespérée, s'avère délicate. La crise qu'elle a connue ne peut s'effacer en un tour de main.

Mais, comme nous l'avions indiqué durant notre campagne, nous ne recherchons ni excuses, ni boucs émissaires, ni gloriole. Nous sommes élus pour remettre la commune en marche et laisser une situation saine, au terme de notre mandat, en 2026. Nous y travaillons.

Ces premières semaines nous ont montré où porter nos actions. Nous vous en rendrons fidèlement compte dans le bulletin municipal, qui paraîtra deux fois par an, et, naturellement, lors des séances de notre conseil municipal qui sont, rappelons-le, publiques. Nous vous invitons à y assister. Belle fin de printemps et bel été à toutes et tous.

Pour l'équipe municipale, Patrick Expert, Maire de Loupiac

AGENDA MAI/JUIN

Les 27 et 28 mai

Portes ouvertes de l'AOC Cadillac Côtes de Bordeaux, dégustation et restauration. 44 châteaux ouverts dont 2 à Loupiac : Château Grand Peyruchet et Château Dauphiné-Rondillon.
Renseignements et programme : cadillaccotesdebordeaux.com

Le dimanche 4 Juin

Thé DANSANT à la salle polyvalente avec LOS AMIGOS de 14h à 19h00
Renseignements et inscriptions : au 06.80.92.73.23

Accos, Association d'actions culturelles sociales et sportives.

Le Samedi 10 Juin

Conférence « LES WISIGOTHS » présentée par Didier Coquillas, Salle de l'ancienne Mairie à 14h30.

Renseignements : Mr Bernède Jean Pierre 06.07.01.64.88.

Association de Sauvergarde de la Villa-Gallo Romaine.

Le vendredi 16 Juin 2023

Soirée jeux, la dernière avant les vacances d'été.

Le Comité des fêtes

Le dimanche 18 Juin 2023

Renseignements et inscriptions : au 06.80.92.73.23

Accos, Association d'actions culturelles sociales et sportives.

Le 21 Juin Fête de la Musique

à L'Atelier Garolou de 17h à 23h

Le samedi 24 Juin

A partir de 15h, confection des croix de Saint Jean près de l'église ou dans la salle de l'ancienne mairie, suivi d'un repas sorti du sac. Apéritif offert, et feu de la Saint Jean devant l'église.

Le Comité des fêtes

Le dimanche 25 Juin

Kermesse de l'école

**Suivez les Infos en détails sur
Panneau Pocket
à l'approche des
événements**

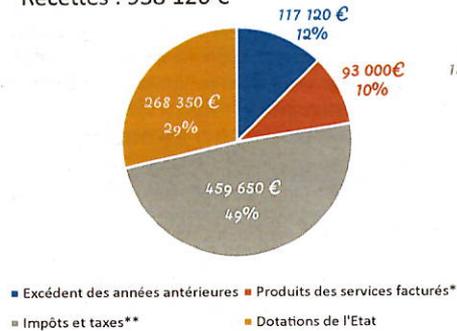
Le budget prévisionnel 2023 de la commune

D'où vient l'argent que gère la mairie et à quoi sert-il ?

Les éléments qui suivent correspondent au budget principal de la commune, tel qu'il a été voté par le conseil municipal, le 25 avril 2023.

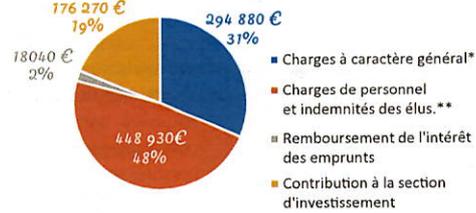
Présentation simplifiée du budget principal La section de fonctionnement

Recettes : 938 120 €



*par la commune (contribution communes voisines pour l'école, salles louées, concessions cimetière, remboursements...)
** (impôts fonciers, droits de mutation, taxe sur consommation d'électricité...)

Dépenses : 938 120 €



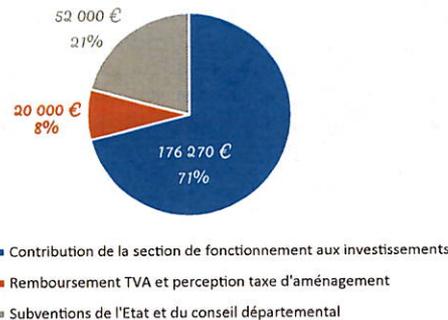
* (Electricité publique, chauffage urbain, carburants, fournitures d'entretien, contribution au service d'incendie et de secours, dotation au centre communal d'action sociale, subventions aux associations, fournitures administratives, entretien bâtiments communaux, assurances, paiement de la communauté de communes...)

** La commune emploie actuellement deux secrétaires (1,4 en équivalents temps plein); 3 agents aux services techniques (2,5 en équivalents temps plein) et 8 professionnelles à l'école (6,9 en équivalents temps plein).

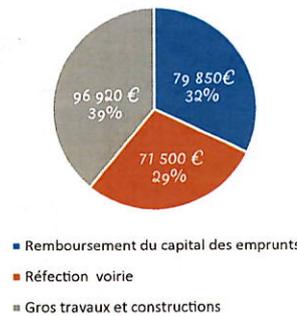
La section d'investissement

Permet de rembourser le capital de la dette et de financer les achats qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune (équipements, rénovation complète d'une route, gros travaux...)

Recettes : 248 270 €



Dépenses : 248 270 €



Notre commune gère aussi d'autres budgets : assainissement (pour l'acheminement et le traitement des eaux usées dans notre station d'épuration) d'un montant annuel de 230 000 €. Caisse des écoles (consacrée aux repas de notre cantine scolaire) pour 35 000 € et centre communal d'action sociale (CCAS) d'un montant de 4 400 €.

Le dimanche matin à Loupiac

Le promeneur du dimanche matin peut y trouver une multitude de denrées pour agrémenter le repas dominical, allant des produits fermiers du Gers en passant par des plats exotiques philippins, desserts maison, fruits et légumes, huîtres, pain et bien sûr le vin de Loupiac, café pris sur place dans une ambiance conviviale.

Dès les beaux jours, des mois de mai à septembre, les repas du 2ème dimanche du mois repartent dans un cadre idyllique à côté de l'église, sous les tilleuls.

Cette rencontre du dimanche matin, quel lien social inter générationnel ! Pour ceux et celles qui ne le connaissent pas il n'est pas trop tard Alors rendez-vous le dimanche matin!



AGENDA JUILLET

Le vendredi 7 juillet

TOUR DE FRANCE CYCLISTE,
Buvette des vigneron et restauration pour le passage du Tour de France à Loupiac.

Les associations désirant s'investir dans l'organisation de stands de petites restaurations sont priées de se faire connaître auprès de la Mairie 05 56 62 99 62 ou de Bernadette Cardon 06 75 83 24 31.

La municipalité vous invite à prolonger cet événement en musique à partir de 18h au Plapa sous les arbres.

Suivez les infos en détails sur l'application Panneau Pocket, à l'approche des événements.

La hermesse de l'école, ouverte à tous,



Les élèves de l'école de Loupiac vous invitent à fêter la fin de l'année scolaire le dimanche 25 juin dans le parc municipal.

La journée débutera par une auberge espagnole à 12h30.

Suivra un spectacle de l'ensemble des élèves, en sortant de l'école vers 14h30.

A la fin du spectacle, de nombreux stands ouvriront pour divertir petits et grands.

EN BREF...

GAROLOU

L'Atelier GAROLOU

Vous accueille

Jeu 8h30-11h00

Vendredi 18h00-21h00

Dimanche 9h00-13h et

16h00-18h00.

à « L'Atelier y'a des livres, des gens, du café, des canap', des jeux, des jouets, en tous cas, la porte est ouverte ! »

Renseignements :

Nicolas Durrieux 06 14 83 66 78

facebook.com/garolouasso/

Le Tournoi des Grands Vins à Loupiac

L'édition 2023, organisée par Le Tennis Club de Loupiac de mains de maître, est un événement dont la réputation n'est plus à faire. Les participants plus nombreux encore cette année, malgré une météo capricieuse, ont pu en profiter et montrer leur motivation sur les terrains. « Le Petit Corentin Colson a participé à son 1er tournoi catégorie adulte du haut de ses 11 ans, sur le sol de sa commune ! ».

Encore une belle organisation du Tennis Club de Loupiac et de bons moments tennistiques!



MAIRIE DE
LOUPIAC

CRISTINA DE CHATELAIN
COMMUNICATrice

LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac.
Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de publication : Mr Expert
Rédaction : Commission communication
Crédit photo : Mairie
Imprimé sur papier recyclé.

Le cimetière de la commune

LES DEVOIRS AU CIMETIERE, VOICI LES PLUS IMPORTANTS :

- après acquisition de sa concession funéraire, le concessionnaire dispose d'un délai de trois mois pour faire construire et fermer son caveau par une dalle homologuée ou, dans le cas d'une concession de pleine terre, pour faire poser un cadre qui délimitera l'emplacement et éventuellement supportera un monument.

- par la suite, le concessionnaire (ou ses héritiers) est (sont) tenu(s) d'assurer un entretien normal de la concession. Un « entretien normal » consiste à nettoyer régulièrement la sépulture, au moins une fois par an, pour que son aspect ne porte pas atteinte à l'ordre et la décence du cimetière. L'arrêté ministériel du 15 janvier 2021 interdit depuis le 1er juillet 2022 l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse (désherbant) pour l'entretien des cimetières et columbariums. Il convient également de veiller à ce qu'elle ne soit pas dangereuse (monument affaissé, entourage métallique



couplant, semelle risquant de faire chuter les passants, végétaux poussant entre les dalles etc...). En effet, si la tombe venait à causer un accident à une personne ou endommager un autre monument du fait de son défaut ou de son mauvais entretien de la tombe, le propriétaire de la concession funéraire devra répondre des dégâts devant le juge civil et/ou pénal.

- le concessionnaire ou ses héritiers ont pour obligation de faire connaître leurs adresses successives au cimetière. Cette obligation permet au cimetière de prévenir le concessionnaire si sa sépulture a été dégradée.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez la mairie 05 56 62 99 62

MÉMOIRES...

La Cérémonie du 8 mai

Elle a eu lieu au monument aux morts à Loupiac, à 14 h, en présence des représentants des anciens combattants, d'élus de communes et de nos concitoyens. Il ont chanté en chœur «La Marseillaise» afin d'honorer la mémoire des 10 soldats de Loupiac morts pour la France lors de la 2ème guerre mondiale.

- BOUDEY Louis-Pierre 1945
- CASTAING René 1940
- COURREGLONGUE Georges 1940
- DESMARIE André 1944
- DUCOS Jean 1941
- LAMOTHE Roland 1940
- LARRIEU André 1943
- LARTIGAU Jean Raoul 1946
- LESBURGUERES Adrien 1940
- TELLEY Martin 1945



Appel à la mémoire collective

Monument aux morts pour la France de Loupiac.

Sur la face arrière de notre monument aux morts pour la France figure une inscription aux 3/4 effacée par le temps. Afin de permettre sa restauration nous aurions besoin de connaître la composition exacte de ce texte.

Si quelqu'un d'entre vous s'en souvient ou aurait de précieuses archives ou photos à ce sujet, il serait très important de pouvoir les transmettre à la mairie.

La parole de l'opposition

Parlons finances communales

Il est une rumeur, fautive et tenace qui persiste dans le village et dans les médias : *La situation financière tendue de la commune serait due à la mauvaise gestion de l'ancien maire, L. Chollon.* Il est temps de rétablir la vérité. Ce graphique est une synthèse des résultats du budget principal de la commune depuis 2017.

Le déficit d'investissement (en rose) est dû au fait que cette section ne génère que peu de recettes (des subventions pour l'essentiel). Ce déficit est alors comblé par l'**excédent de fonctionnement** (en bleu). En fin d'année, on dispose d'un **surplus** (la cagnotte en gris). Un coup d'œil rapide permet de comprendre que : **Non, l'équipe de L. Chollon n'a pas vidé les caisses !** Aujourd'hui les comptes se portent moins bien qu'en 2019 et vont nécessiter une attention et une rigueur toutes particulières. De ma place d'élue de l'opposition, je veillerai à ce que ce soit le cas.

Hélène Cordier, conseillère municipale.

